



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 3  
Absents : 3  
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT ET UN DECEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 15 DECEMBRE 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Florian GIBIER

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Marielle MERMOUD (donne pouvoir à Noëlle GRAVAUD), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

**ABSENTS** : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET, Mme Peggy LE BRUCHEC.

**OBJET : CONVENTION DE CONSEIL A MEMBRE – SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE DE LA HAUTE-SAVOIE DEL2023-135**

**Rapporteur : Gaëlle BLANCHARD**

La société d'économie Alpestre (SEA) de la Haute-Savoie est une association loi 1901, créée en 1927 qui fonde son action sur l'activité humaine en montagne et les trois éléments fondamentaux que sont l'herbe, l'eau et l'arbre.

La SEA apporte sa contribution à la gestion des alpages départementaux, au maintien d'une activité agropastorale dynamique, à la conservation des milieux montagnards et de leur diversité biologique.

Par la présente convention, la mairie des Contamines-Montjoie souhaite charger la SEA de la Haute-Savoie d'une mission de conseil à membre pour la mise en œuvre de l'opération suivante : Programme de travaux 2023 – TDENS UNITE PASTORALE DE LA COMBAZ « voirie pastorale ».

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

<b>Pour : 11</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
------------------	-----------------	---------------------

**ARTICLE 1 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20231221-DEL2023135-DE



En Mairie, le 21 décembre 2023  
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le

En Mairie, le 21 décembre 2023  
Le Maire,  
François BARBIER

